

ENSCR ALTERNANCE

Recrutez et formez vos futurs ingénieurs
en contrat de professionnalisation

L'ENSCR offre à ses élèves de 3^e année du cursus ingénieur (BAC +5) un parcours en alternance au sein d'une entreprise avec le contrat de professionnalisation.

Quatre parcours possibles

PARCOURS
1

ANALYSE ET NUMÉRIQUE

Pour des ingénieurs chimistes formés aux méthodologies d'analyse, à l'analyse des gaz et de l'eau et aux outils numériques de l'ingénieur.

PARCOURS
2

BIOTECHNOLOGIES ET PROCÉDÉS

Pour des ingénieurs chimistes formés au génie des procédés, au génie biologique et aux biotechnologies

PARCOURS
3

FORMULATION

Pour des ingénieurs chimistes spécialisés dans les domaines de la formulation, de la rhéologie, des émulsions, de la détergence et des méthodes de caractérisation.

PARCOURS
4

GÉNIE DES PROCÉDÉS ET NUMÉRIQUE

Pour des ingénieurs chimistes formés au génie des procédés, aux métiers des filières « eau et air » et aux outils numériques pour l'ingénieur.

Calendrier type d'une année universitaire

14
SEMAINES
À L'ÉCOLE
38
SEMAINES
EN ENTREPRISE

AOÛT XXXX	SEPT. XXXX	OCT. XXXX	NOV. XXXX	DÉC. XXXXX	JAN. XXXX	FÉV. XXXX
MARS XXXX	AVRIL XXXX	MAI XXXX	JUIN XXXX	JUILL. XXXX	AOÛT XXXX	SEPT. SOUTENANCE



Les avantages du contrat de professionnalisation pour un élève-ingénieur

- associer un savoir théorique acquis en cours à un savoir-faire pratique au sein d'une entreprise, en alternant périodes à l'école et périodes en entreprise tout en obtenant le même diplôme que les élèves qui suivent la formation classique ;
- faciliter l'intégration dans la vie professionnelle en valorisant son expérience ;
- bénéficier du soutien d'un tuteur en entreprise et d'un tuteur enseignant ;
- financer ses études : 80% du SMIC minimum ;

Pourquoi embaucher un élève en contrat de professionnalisation ?

- former ses futurs collaborateurs ;
- s'enrichir de nouveaux savoirs et nouvelles compétences scientifiques et techniques ;
- développer un partenariat privilégié avec une grande école ;
- bénéficier du soutien financier de l'Etat (exonération partielle ou totale des charges salariales, prise en charge totale ou partielle par les OPCO des frais de formation).

Témoignages

RONALD GOMEZ

EN ALTERNANCE CHEZ **VEOLIA EAU**,
dans la station d'épuration de Rosny-sur-Seine (Yvelines)

Mes missions portaient sur l'optimisation d'un procédé de déphosphatation physico-chimique sur la station d'épuration et sur le redémarrage de l'installation de désodorisation. Je voulais faire une alternance car je souhaitais mettre en pratique toutes les connaissances théoriques acquises durant ma formation. L'alternance est une véritable opportunité. Certes, c'est une formation qui est plus exigeante qu'une formation initiale. Mais l'expérience acquise sur le terrain est une véritable valeur ajoutée sur un CV. Mon intégration dans l'entreprise s'est très bien passée d'autant que j'avais effectué au préalable un stage de trois mois chez eux. Durant mon alternance, le lien avec l'école a toujours été maintenu. L'équipe pédagogique était à mon écoute. De cette année spéciale, j'ai beaucoup apprécié le rythme de travail (semaines à l'école et semaines en entreprise). C'est vraiment une autre façon d'apprendre. Et puis en entreprise, on est confronté à de réels problèmes qu'il faut solutionner impérativement. C'est la meilleure façon de se former.



SURA LE MANAIS

EN ALTERNANCE CHEZ **FELJAS & MASSON - GROUPE SOURCES**

J'ai voulu faire une alternance pour avoir une transition naturelle entre les études et le monde professionnel. Cela m'a permis d'avoir une année entière d'expérience dans une entreprise au lieu de six mois de stage prévus dans le cursus classique. Mon travail visait à répondre à des appels d'offre pour des agglomérations, des communautés de communes, des industriels. Cela consistait à étudier les cahiers des charges fournis, à réaliser des calculs de dimensionnement, à démarcher des fournisseurs pour ensuite rédiger un mémoire et procéder enfin à la remise de l'offre au client et à répondre à ses questions. Mon arrivée dans l'entreprise s'est très bien passée. Je me suis rapidement intégrée et au fil du temps, mes compétences se sont développées. Au final, je dirais que j'ai beaucoup apprécié la gestion de projets en autonomie, le relationnel développé avec les clients/fournisseurs et l'entraide qui existe entre les ingénieurs de l'entreprise. Si j'avais un message à transmettre ? Je dirais que l'alternance est un très bon compromis pour trouver un emploi rapidement après l'école. Lorsqu'on est en contrat de professionnalisation, on est considéré comme un membre de l'équipe, un salarié avec tout ce qui va avec (congés, salaire...) et surtout la garantie d'avoir un contrat.



Vos contacts :

Dr. Christophe Crévisy

Responsable de la formation en alternance

Tél. 02 23 23 80 74

Maryline Béasse

Responsable du service Recherche et Partenariats

Tél. 02 23 23 80 68

ENSCR

11, allée de Beaulieu • CS 50837 • 35708 Rennes Cedex 7

Tél. (33) 02 23 23 80 00

www.ensc-rennes.fr

